

LA PAROLE SNU'TILE EN DIRECT DES DP DES 08 NOVEMBRE 2018

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL SNU POUR LA REUNION du 8 novembre 2018

Question 1 : référent ergonomie

En 2016, des référents ergonomie ont été mis en place dans chaque agence. Force est de constater qu'aucun déploiement n'a été fait .

Quand est-il de la volonté de la Direction d'assurer le confort au poste de travail pour les agent-es. Les DP SNU demandent à la Direction si une suite sera un jour donnée à la formation des référents et si chaque agence a encore un référent ?

Réponse de la DR : seuls des agents-es du 45 ont été formés et il va y avoir un déploiements dans toute la région Centre. Les collègues déjà formés-es ont été approchés-es pour savoir s'ils-elles voulaient continuer. L'objectif est que chaque agence soit dotée d'un référent ergonomie.

La position du SNU : force est de constater que depuis 2016 rien n'a été fait pour travailler sur l'ergonomie de nos espaces de travail. Et nous attendons que la Direction nous prouve par des actes que cela n'est pas juste de l'affichage.

Question 2 : jobdating et #versunmétier

Depuis cet été, des actions sont mises en place dans chaque agence de type jobdating, #versunmétier.... Il est fréquent de constater des désistements des employeurs, ce qui désorganise les agences et fragilise les motivations des demandeurs d'emploi. De plus pour les agences en bassin, les mêmes actions se retrouvent sur chaque agence avec les mêmes employeurs (ex : holly's dinner pour la restauration qui au final se désiste au dernier moment)

Les DP SNU demandent que cesse cette flambée des actions et que la Direction envisage des concertations entre agences d'un même bassin pour des actions plus cohérentes répondant mieux et de façon plus ciblée aux besoins des territoires.

Réponse de la DR : le représentant de la DR est d'accord que la défaillance des entreprises est inexcusable et que cela met en difficulté les agences. Il faut aussi encourager les concertations entre agences du même bassin afin de monter des actions cohérentes.

La position du SNU : nous dénonçons cette course à l'agitation qui ne mène à rien. Nous demandons à revenir à des actions « au bon moment pour le bon service » ;

Question 3 : visio

Des tests de faisabilité de la visio ont été menés dans certaines agences.

Ex : une agence avec 13 bureaux équipés, seuls 2 sont retenus utilisables, les autres étant trop lumineux même stores baissés.

Les DP SNU demandent que les évolutions soient préparées et vérifiées pour tenir compte des réalités d'utilisation.

Réponse de la DR : Une visite du site en question sera faite. Des aménagements sont possibles afin de pallier ce genre de problème. La Direction demande que les agences ayant ce genre de souci prennent contact avec leurs services

La position du SNU : visiblement, lorsqu'il s'agit d'un sujet défendu par la Direction (le déploiement de la visio) les solutions existent.... A suivre

Question 4 : mail.net

Suite à la question 10 du SNU du mois dernier et au document fourni dans le cadre du CE, la Direction ne répond pas à notre question.

Les DP SNU demandent à la Direction l'évolution par agence depuis avril 2018 des mail.net, réclamations et fiches escalades.

Réponse de la DR : l'augmentation des mails.net entre septembre et avril 2018 est de 19% (+ 18% sur le même temps en 2017). En volume global 68967 mails.net en avril 18 et 84800 en sept 18. Les données ne sont pas connues agence par agence.

La position du SNU : nous doutons que la répartition par agence ne soit pas connue, mais si cela interfère avec Opéra, alors.....

Question 5 : questionnaire « pratiques managériales »

En juin 2018, certain-es agent-es ont reçu un questionnaire « pratiques managériales et pilotage par les résultats à Pôle Emploi ». Cette enquête était menée par des Maîtres de conférences de Paris-Nanterre et Marne la Vallée.

Les DP SNU demandent le rapport et les résultats de cette enquête.

Réponse de la DR : cette étude ne relève pas de la région, la demande a été faite à la DG pour savoir si le document est accessible.

Question 6 : refus congés Glo et AIJ

Des refus de congés pour des agent-es GLO et AIJ ont été justifiés par la nécessité de service.

Les DP SNU demandent comment des agent-es en GLO et AIJ peuvent subvenir à la nécessité de service alors même qu'ils ne font ni ESI ni AIC ni 3949 ni aucune activité dévolue aux conseillers « traditionnels ».

Egalement les DP SNU demandent à la Direction comment la nécessité de service est-elle assurée sur les missions GLO et AIJ lorsque ces agent-es sont eux-mêmes en congés

Réponse de la DR : dans le cadre de l'équité de traitement, les mêmes règles d'attribution des congés doivent être faites. Il serait injuste d'accorder systématiquement les congés à des périodes sensibles (Noël, vacances scolaires....) seulement sous prétexte que ses activités sont « hors » tâches communes.

La position du SNU : nous espérons que cette règle s'appliquera à toutes les strates de la hiérarchie.

Question 7 : demande de mutation

Une agente de PACA a fait des demandes de mutation sur plusieurs postes du 37 notamment les postes CRE.

Elle s'est vu répondre : «Bonjour,

Nous avons étudié votre candidature à l'offre : CONSEILLER(E) EMPLOI CONTRÔLE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI H/F.

Malgré la qualité de votre candidature, nous ne sommes pas en mesure de donner une suite favorable à celle-ci, au regard des critères de recevabilité indiqués dans l'offre.

Les DP SNU demandent à la Direction quels sont les critères de recevabilité auxquels elle n'a pas répondu

Réponse de la DR : le refus concernant cette collègue hors région a été fait dans le cadre de l'iso effectif.

La position du SNU : tant que l'on parle d'iso effectif.... Cela passe encore... mais nous sommes plutôt dans une démarche de réduction d'effectifs. Autant dire que les souhaits de mobilité inter-régions vont être quasi impossibles !!!! sauf à permuter (même si la nouvelle classification complique fortement les choses aussi)

syndicat.snu-centre@pole-emploi.fr

Aurore Gauthier-Lory/Valérie Quillon

**PROCHAINE RÉUNION DP
LE 13 DECEMBRE 2018**